



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

PRÉVENTION INCENDIE : ATTENTION AUX OBJETS LAISSÉS SUR LA CUISINIÈRE

Sainte-Sophie-de-Lévrard, le 9 juin 2026 - Le service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour souhaite sensibiliser la population à un risque bien réel d'incendie domestique lié aux objets laissés sur le dessus de la cuisinière.

Au cours des huit derniers mois, les pompiers sont intervenus à deux reprises pour des incendies de bâtiments ayant une cause quasi identique. Dans les deux situations, des objets avaient été laissés sur la cuisinière et un rond a été accidentellement activé après avoir été déplacé involontairement par un occupant.

Chaque fois, l'incendie s'est déclaré en l'absence des résidents. Ce sont des passants, alertés par la fumée visible, qui ont composé le 9-1-1. Ces événements ont causé des dommages importants aux bâtiments.

« Ces incendies auraient pu être évités par des gestes simples du quotidien. Laisser des objets sur une cuisinière, même éteinte, représente un risque réel. C'est un réflexe à changer pour éviter le pire », rappelle monsieur Guy Lemieux, directeur du Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour.

Rappels importants pour prévenir les incendies liés à la cuisson :

- **Évitez de laisser des objets sur le dessus de la cuisinière**, surtout des matières combustibles ou de petits électroménagers (friteuse, air fryer, bouilloire, papiers, emballages, etc.);
- Assurez-vous que tous les ronds de la cuisinière sont éteints avant de quitter votre résidence;
- Maintenez votre hotte de cuisine propre et exempte de dépôts de graisse;
- N'utilisez jamais d'eau pour éteindre un feu de cuisson — privilégiez un extincteur portatif de type ABC;
- Vérifiez le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée à chaque étage de votre domicile.

Le Service de sécurité incendie rappelle que des gestes simples peuvent faire toute la différence pour prévenir un incendie et protéger les occupants ainsi que les bâtiments.

Pour en savoir plus, visitez [Service de sécurité incendie | MRC de Bécancour](#) et suivez-nous sur [Facebook](#) et inscrivez-vous à notre [infolettre](#).

À propos du SSIRMRCB

Le SSIRMRCB couvre plus de 704 kilomètres de réseau routier, une superficie de 651 km², plus de 8 300 bâtiments desservis par 6 casernes fusionnées en 2008 comptant actuellement 69 pompiers dédiés à la sécurité des citoyens à travers des interventions d'urgence, des actions de prévention et des initiatives communautaires.

Le SSIRMRCB relève de la MRC de Bécancour et dessert les municipalités de : [Deschailons-sur-Saint-Laurent](#), [Fortierville](#), [Lemieux](#), [Manseau](#), [Parisville](#), [Sainte-Cécile-de-Lévrard](#), [Sainte-Françoise](#), [Sainte-Marie-de-Blandford](#), [Sainte-Sophie-de-Lévrard](#), [Saint-Pierre-les-Becquets](#) et [Saint-Sylvere](#).

Pour information et demande d'entrevue :

Isabel Rouette

Conseillère en communication

MRC de Bécancour

819 298-3300, poste 243

i.rouette@mrcbecancour.qc.ca